Direction
Départementale
des Territoires
ARDECHE

Service
Urbanisme et
Territoires

Prévention des Risques

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'ARDECHE

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION

COMMUNE DE VIVIERS
- Nord -

ZONAGE REGLEMENTAIRE 2/3

horaires d'ouverture :
8h30 - 12h
13h30 - 17h
16 h le vendredi
adresse :
2 Place des Mobiles
BP 613
07006 Privas cedex
téléphone :
04.75.65.50.00
télécopie :
04.75.64.59.44

juillet 2010

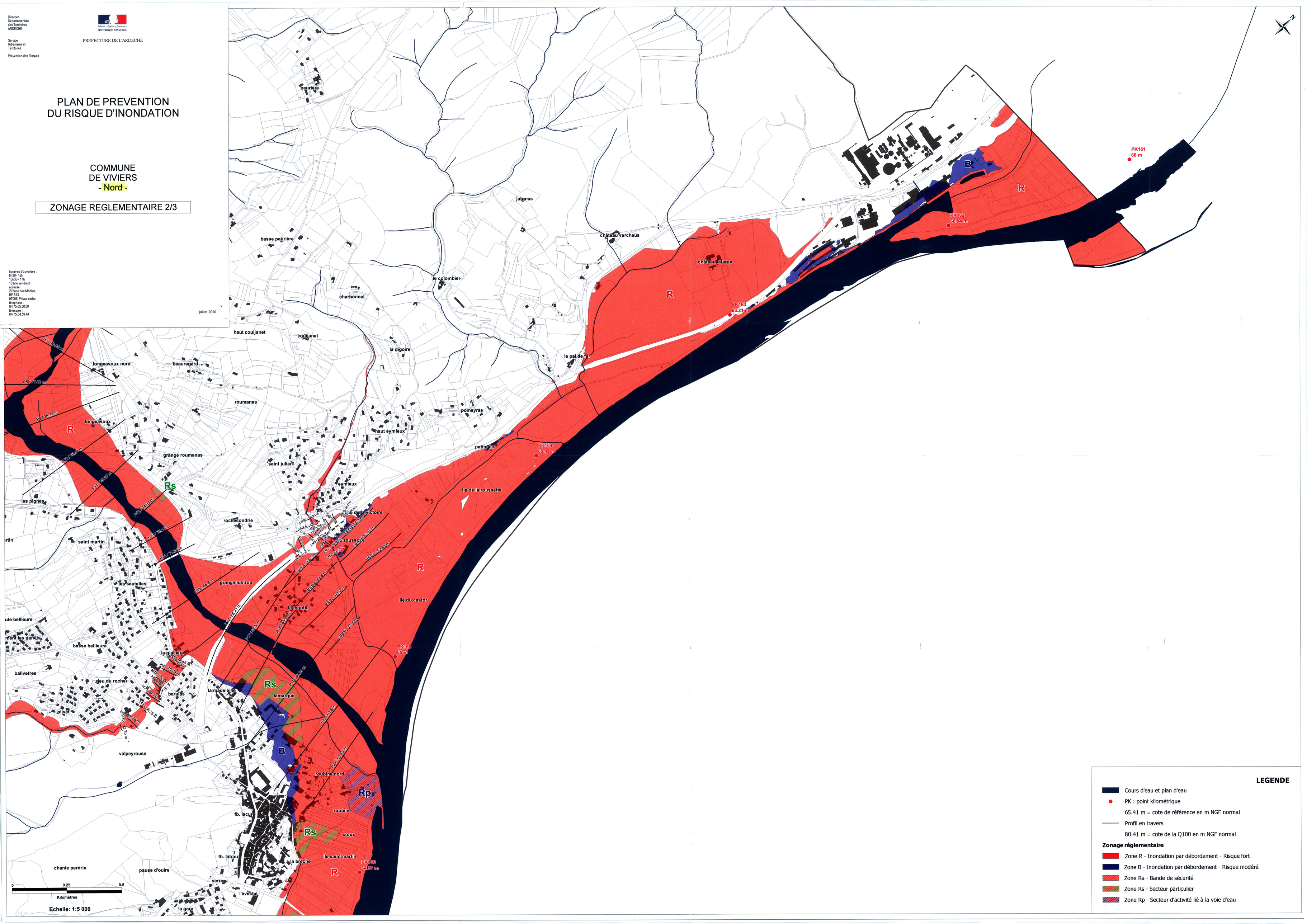

LEGENDE

- Cours d'eau et plan d'eau
- PK : point kilométrique
- 65.41 m = cote de référence en m NGF normal
- Profil en travers
- 80.41 m = cote de la Q100 en m NGF normal

Zonage réglementaire

- Zone R - Inondation par débordement - Risque fort
- Zone B - Inondation par débordement - Risque modéré
- Zone Ra - Bande de sécurité
- Zone Rs - Secteur particulier
- Zone Rp - Secteur d'activité lié à la voie d'eau